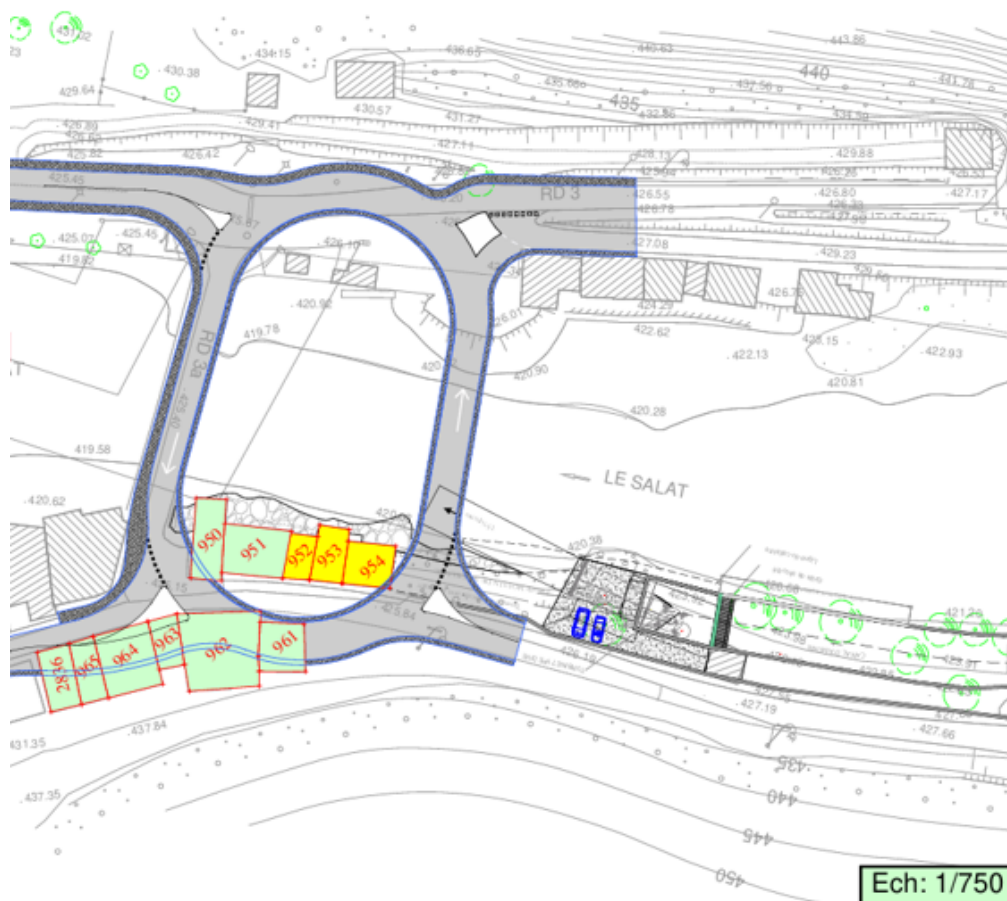


RD3A Pont de Lacourt | Début des travaux d'aménagement des échanges entre la RD3 et la RD618



Ce mercredi 25 septembre, les Maires des communes des vallées de l'Arac et du Salat ont été conviés à la salle polyvalente de Lacourt par Christine Téqui, Présidente du Conseil Départemental. A l'ordre du jour, la présentation des importants travaux d'aménagement qui vont être opérés par le Conseil Départemental entre la RD3 et la RD618, de part et d'autre du Salat.

En effet, cet itinéraire très emprunté tant par les véhicules légers que les poids lourds présente 3 problématiques majeures :

- Difficultés de franchissement par les poids lourds du Salat en empruntant le pont de Lacourt qui présente des caractéristiques géométriques réduites avec une largeur de chaussée de 4,90m. Il est interdit aux véhicules de plus de 10m de long.
- La difficulté de croisement des véhicules dans la traversée de l'agglomération de Lacourt en rive gauche du Salat avec une chaussée très étroite par endroit allant de 4,45m à 4,20m en deux points singuliers.

-
- La traversée de l'usine "la Moulasse" par la RD618 présente un risque sécuritaire tant pour les usagers de la route que pour les ouvriers de l'usine qui effectuent des manoeuvres avec des chariots élévateurs et les poids lourds internes à l'entreprise.

La mise en place d'un hippodrome a été le parti d'aménagement retenu pour répondre aux enjeux de sécurisation de l'ensemble des échanges (piétonniers et motorisés) entre la RD3 et la RD618. Il permettrait non seulement de fluidifier le trafic entre Saint-Girons et Kercabanac via l'itinéraire empruntant la RD3, entre Saint-Girons et Lacourt par la RD618, entre Lacourt et Kercabanac par la traversée d'agglomération de Lacourt mais également de diminuer le trafic au droit de l'usine de "la Moulasse" à Eycheil.

La première étape de cet important aménagement débutera le **30 septembre et ce jusqu'à la fin du mois de novembre 2024**. Elle consistera à démolir les bâtiments situés le long de la RD618 côté falaise puis à élargir la route par la mise en place d'une poutre de rive pour améliorer les girations des véhicules longs.

Durant cette première phase de chantier, la **circulation au droit du chantier sera difficile et se fera par alternat manuel avec des interruptions ponctuelles de circulation pouvant aller jusqu'à 15 min**. Deux itinéraires conseillés seront mis en place. Le premier depuis les vallées du Salat et de l'Arac vers Saint-Girons en empruntant la RD3 par la route dite des tunnels. Le deuxième dans le sens inverse Saint-Girons -> Hautes-Vallées par la RD3 rive droite du Salat.

Confiés aux entreprises Vidal pour la démolition et à la Spie Batignolles Mallet pour la chaussée, le coût de ces travaux s'élève à environ 130 000 €.

CONTACT

Estelle Tabeaud — Directrice de la Communication
05 61 02 09 77 · etabeaud@ariege.fr